

SEMINAIRE SUR L'ETAT DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE

KINSHASA, RDC LE 15 AU 17 MARS 2006-03-27

RAPPORT DE SYNTHÈSE

J.A. Sayer, Modérateur

Considérations générales :

L'objectif du séminaire était de passer en revue un « draft » du document sur l'état des forêts d'Afrique centrale qui avait été rassemblé et rédigé par une équipe constituée des spécialistes internationales et régionales en matière de télédétection et gestion des ressources naturelles. Cette équipe était animé par Didier Devers du projet OSFAC à Kinshasa et Jean-Pierre van der Weighe agissant en tant que consultant indépendant à Libreville.

Les invitations pour le séminaire furent distribuées par Devers. L'appui logistique du séminaire fut confié au bureau d'étude CECOFORMA avec son siège à Bruxelles. Le modérateur – Prof. Jeffrey Sayer - fut fourni par le bureau d'étude AGRICO, avec son siège également à Bruxelles. Il y avait en plus un comité scientifique qui appuyé le processus dirigé par le Dr. Robert Nasi du CIFOR, Montpellier.

Pendant les semaines précédentes le séminaire, le modérateur, l'équipe de rédaction et le président du comité scientifique ont communiqué régulièrement afin de compléter la liste des participants, faire relire le draft du rapport par les spécialistes et étudier l'ordre du jour du séminaire. La liste des participants et l'ordre du jour adopté sont compris en annexe III et IV de ce rapport de synthèse.

Le modérateur et l'organisateur fourni par CECOFORMA se sont rendus à Kinshasa le 12 mars pour la préparation du séminaire. Le 13 et 14 mars le modérateur s'est entretenu avec les sponsors du séminaire (La délégation de la Commission Européenne, le Représentant du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo – l'ambassade de France à Libreville – et le chargé du programme de l'USAID, CARPE. Le modérateur a également eu des discussions avec la plupart des participants au séminaire dès leur arriv à Kinshasa. Les principaux acteurs étaient ainsi mis au courant des procédures, attentes et objectifs du séminaire avant son début.

Un comité de pilotage du séminaire fut constitué parmi les participants. Ce comité s'est réunis le 13, le 14 et ensuite chaque jour durant le séminaire. Le comité a nommé un rapporteur technique parmi ces membres – M. Sébastien Malélé le Directeur des Forêts de la RDC.

Le séminaire c'est déroulé dans une salle de conférence de l'Hôtel Memling à Kinshasa. Tout l'appui logistique fonctionnait d'une façon parfaitement bien avec la seule exception du système sonore qui souffrait d'occasionnels ennuis techniques. Les repas fournis, les pauses café et quelques événements sociaux le soir ont servi à animer l'équipe.

Les participants étaient enthousiastes, le taux de participation élevés – jamais moins que 50 personnes dans la salle, et les objectifs techniques fut largement atteintes. Une grande partie du travail se faisait en groupes restreintes chacun modéré par un de ces membres qui était également chargé de présenter le rapport du groupe en séance plénier. Le rapporteur a accompli sa tâche d'une façon exemplaire, les comptes rendus des jours précédents furent disponibles chaque matin. Le rapport final fut envoyé aux membres du comité de pilotage le 19 mars pour commentaires et corrections. C'est commentaires et corrections furent incorporées par le modérateur et le rapporteur pendant la période mars 20 -24. La version quasi finale du rapport générale figure en annexe I et les conclusions et recommandations en annexe II de ce rapport de synthèse. Certains membres du comité de pilotage n'ayant pas encore fournis leurs commentaires.

Le modérateur a consacré 16 jours à ces divers activités et ce rapport de synthèse est fournis conforme au paragraphe 4.2 du cahier de charges.

RAPPORT GENERAL

REUNION DE VALIDATION DU RAPPORT SUR L'ETAT DES FORETS D'AFRIQUE CENTRALE 2006

**Kinshasa, Hôtel Memling, RDC
15 au 17 mars 2006**

Introduction

Du 15 au 17 janvier 2006, il s'est tenu à Kinshasa la réunion de validation du rapport sur l'Etat des Forêts d'Afrique Centrale (EDF).

Organisée par le Secrétariat Exécutif de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) avec l'appui financier et technique conjoint de l'Union Européenne, de la France qui joue le rôle de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) et de l'USAID, cette réunion a eu pour objectif général de la validation du rapport 2006 sur l'état des forêts d'Afrique Centrale.

Elle a eu pour objectifs spécifiques de :

1. donner l'opportunité aux Experts intéressés et partenaires du Bassin du Congo (PFBC) d'avoir une même et bonne compréhension du rapport EDF, de donner leurs avis sur son contenu et de proposer des approches en vue de son amélioration ;

2. contribuer à la rédaction d'une feuille de route visant à viabiliser le processus de l'élaboration des rapports EDF futurs et de réaliser un consensus sur les thématiques essentiels et indicateurs à même de permettre la valorisation du rapport ;
3. définir une méthodologie de travail et adopter une stratégie pour la poursuite du processus.

La réunion a regroupé 54 experts et partenaires provenant de divers horizons. La liste des participants est jointe en annexe.

Déroulement des travaux

Première journée le 15 mars 2006:

1°. Cérémonie d'ouverture

Présidée par Monsieur Jonas NAGAHUEDI MBONGU SODI, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC, la cérémonie d'ouverture a été marquée par le mot introductif de Monsieur Jeffrey Sayer, Senior Associate au WWF International et Modérateur de la réunion, et l'allocution de circonstance du Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.

Après avoir remercié les pays du partenariat pour le bassin du Congo pour les appuis multiformes qu'ils apportent au processus ainsi que les participants à la réunion, le Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a rappelé les grands enjeux actuels sur les forêts du Bassin du Congo et les menaces qui pèsent sur les écosystèmes naturels et la nécessité de trouver une réponse durable à cela. Il a ensuite rappelé l'objectif principal de la réunion qui est de valider la seconde édition du rapport sur l'état des forêts du Bassin du Congo. Il a insisté sur la pertinence de la mise à jour de l'évaluation des ressources forestières de l'espace COMIFAC qui doit s'appuyer sur les éléments thématiques de la gestion durable des forêts obtenus à partir du processus mettant en œuvre des critères et indicateurs régionaux et écorégionaux. Par ailleurs, les informations rassemblées dans l'évaluation doivent être adaptées au suivi des progrès réalisés au niveau national. Cette initiative sur l'état des forêts de l'espace COMIFAC reste la mémoire et le reflet des changements qu'ont subi les forêts et la foresterie au cours des cinquante dernières années a-t-il souligné.

Pour terminer, il a souhaité plein succès aux travaux de la réunion et ouvert les travaux.

A la suite de la cérémonie d'ouverture, il a été procédé à la mise en place du bureau qui se compose de la manière suivante :

1. Modérateur : Jeffrey Sayer
2. Rapporteur : Sébastien MALELE MBALA

Après la mise en place du bureau, un tour de table de présentation des participants a été fait, les objectifs assignés à la réunion ont été révélés et les attentes des partenaires du PFBC ont été exprimés tour à tour par Messieurs Filippo Saracco pour l'Union Européenne, Christophe Besacier pour la facilitation française et John Flynn pour l'USAID. Un comité de pilotage de la réunion a finalement été mis en place et était composé de :

1. Jeffrey Sayer
2. Jonas Nagahuedi
3. Didier Devers
4. Sébastien Malele
5. Jean Pierre Vande weghe
6. Samy Mankoto
7. André Kamden

1. Présentation des attentes des Partenaires

a. Attentes de l'Union Européenne par Filippo Saracco :

Après avoir remercié les participants et les partenaires impliqués, Monsieur Saracco a reconnu le volume important du rapport EDF 2006 qui implique une quantité de travail considérable. Il a souligné l'intérêt à trouver des nouveaux partenaires pour mieux gérer le deuxième bassin forestier de la planète. Il a déploré le manque de coordination dans la sous région ainsi que le fait qu'il n'existe pas encore un document donnant l'état des forêts pour l'ensemble de la sous région d'Afrique centrale. Il y a donc un besoin pressant de compiler les données et de publier de manière régulière le rapport EDF. Par ailleurs, il a reconnu les efforts en cours dans la sous région et au niveau local, notamment dans le domaine de la gestion durable et de la gouvernance forestière. Le Plan de convergence dont la qualité et l'intérêt sont remarquables en est un exemple incontestable. Il a enfin, déploré le manque d'informations nouvelles alors qu'un effort est fait au niveau local. Pour terminer, il a suggéré (i) d'éviter de travailler sur l'état plutôt que sur les activités et que l'effort financier entrepris jusqu'ici devrait être soutenu de manière à consolider le processus ; (ii) de s'attaquer aux grandes menaces en perspective, tel est le cas de la RDC qui a commencé sa reconstruction, et cela va impliquer dans un avenir proche des menaces sur la ressource ; (iii) de mettre en place un programme de pérennisation de la contribution des partenaires en direction des forêts du BC.

Invitation a été lancée à tous les partenaires pour qu'ils s'impliquent véritablement dans ce processus de sorte à avoir un document crédible avec des données fiables et utilisables par tous les acteurs intéressés.

b. Attente de la Facilitation française par Christophe Besacier :

Monsieur Christophe Besacier a reconnu que le rapport EDF est une action emblématique en faveur des forêts du Bassin du Congo et c'est là tout l'intérêt de l'implication française dans le processus. Il a insisté sur la nécessité de la mise en commun des expériences de tous les acteurs, car le document attendu est destiné à tous les acteurs du secteur forestier pour une meilleure prise de décision, une amélioration de méthodes de travail et une bonne gouvernance. Il permet entre autre de mener la réflexion sur ce que sera le Bassin du Congo dans 5 ou 10 ans.

Il a souhaité qu'une dynamique soit lancée dans laquelle les acteurs collaborent pour arriver à des résultats, avoir une qualité des données fiables. De même, il y a lieu de trouver une solution quant aux difficultés de compilation, de coordination et d'harmonisation dans le processus de production du rapport. Il faudra pour ce faire mettre en cohérence toutes les données existantes sur les forêts et les aires protégées.

Enfin, une réflexion devrait être menée quant à comment poursuivre dans le long terme ce processus, comment assurer un monitoring permanent qui intègre toutes les données utiles : socioéconomiques, écologiques, forestières, etc.

c. Attentes de l'USAID par John Flynn

Monsieur John Flynn a souligné l'intérêt du renforcement du processus entrepris. Il a jugé nécessaire de maintenir le partenariat dans ce processus et de rendre ce partenariat flexible et dynamique au regard de l'intérêt et de l'importance des documents attendus. Il a souhaité que les acteurs aient une bonne compréhension du processus qui est en même temps politique et technique.

Il a estimé que le Plan de convergence de la COMIFAC et le processus amorcé sur l'état des forêts du Bassin du Congo doivent être véritablement appuyés, car a-t-il noté, 12 millions de USD ont été dépensés en 3 ans pour la récolte des données sur les landscapes mais beaucoup reste encore à faire et n'y a pas encore une grande visibilité des résultats. Il a terminé en rappelant les

défis des deux prochains jours des travaux qui doivent nous amener à un consensus sur la manière d'agir ensemble afin de pérenniser le processus et de gérer durablement les écosystèmes forestiers.

2. Présentation du rapport sur l'état des forêts par Jean Pierre Vandeweghe

De cette présentation il y a lieu de retenir les points saillants suivants :

- Le processus de l'élaboration du document doit être amélioré ;
- Le rapport EDF est essentiellement basé sur les indicateurs chiffrés tant que possible avec des chapitres transversaux avec des données sur les paysages ;
- Plusieurs problèmes ont été rencontrés en cours du processus qui ont fait que la publication du rapport soit retardée parmi lesquels il y a notamment :
 - La remise en retard des rapports thématiques ;
 - le manque énorme d'une base de données anciennes accessibles aisément ;
 - les indicateurs sont trop nombreux et n'ont pas été communiqués en temps utile ;
 - la mauvaise interprétation des indicateurs et des objectifs.

Suite à cela, il y a nécessité de :

- instaurer une collaboration transversale entre les ONG qui travaillent dans les paysages ;
- Mettre en route des programmes sous régionaux du genre SYGIAP, SIGIF et SIGEP mais plus performant afin que les données disponibles soient exploitées à bon escient.

Pour terminer, il a souhaité recueillir les critiques et observations des participants en vue d'améliorer le rapport 2006.

3. Présentations de la problématique et des conclusions du rapport par secteur

1. Acteurs et Intervenants, par Norbert GAMI

De cette partie du rapport il se dégage les difficultés suivantes :

- Absence de base de données
- Données éparées afin de créer une visibilité
- Répondre à la double demande de savoir qui fait quoi et quand et où

2. Législations et réglementations dans les six pays forestiers par Alain Karsenty

Cette partie s'est appesantie sur le statut des terres boisées, le statut des forêts des collectivités, organisation de l'accès aux ressources boisées, la place des populations locales, les recettes affectées localement (système de rétrocession existent partout, il se pose un problème de transparence), les dispositions de gestion sylvicole (deux cas émergent : celui de la RCA et celui où les exploitants sont responsabilisés pour les plans d'aménagement), l'effectivité de l'aménagement (RCA : toutes les entreprises sont dans le processus, RDC quelques entreprises vont entrer dans le processus ; Guinée Equatoriale. ; Cameroun : amélioration importante à faire pour les forêts communautaires) ; la fiscalité et système de prix (poids plus important assis sur les superficies, grumes excessivement taxées si pas transformation locale ; faible fiscalité incitative ; progrès à fait sur la prise en compte de l'éloignement des forêts ; parafiscalité très forte en RDC par conséquent peu d'argent arrive au trésor public), les moyens mis en œuvre :

Contrôle des forêts : système d'observateur indépendant en vogue ; recours des corps spéciaux

A l'issue de cette présentation il a été formulé les quelques recommandations suivantes :

Une harmonisation est à faire au niveau des organes législatifs (parlementaires) dans la S/R, à l'exemple de la CEFDHAC qui a fait un effort dans ce sens.

Les points saillants de cette présentation sont notamment ;

- L'état de la faune sauvage est dégradé dans la plupart des AP, par contre il y a peu de dégradation pour la faune aquatique ;
- Les menaces identifiées sont indirectes sur le plan institutionnel ;
- La particularité de la RDC : 10 ans de conflits qui impliquent une non sécurisation des sites ; une grande population : + 60 millions d'habitants ; la présence des espèces phares (Virunga et Salonga) ; l'importance des activités minières et l'exploitation artisanale des bois ;
- Trois axes à retenir : importance des inventaires ; de la cartographie des sites ; de la gestion et communication de l'information.

A l'issue de cette présentation il a été formulé les quelques préoccupations suivantes :

- plus d'attention focalisée sur les espèces phares alors qu'il faut logiquement se préoccuper de tout l'éventail des espèces ; par conséquent plusieurs espèces risquent de disparaître avant même d'être connues ;
- établir l'égalité entre l'intérêt pour la biodiversité et les populations riveraines ;
- on considère de plus en plus l'exploitation forestière comme une menace ;
- dans quelle mesure le problème d'harmonisation des données affecte-t-il l'état du rapport
-
- Faire un effort pour améliorer les données de cette partie en ce qui concerne la faune.

4. RESTITUTION DES TRAVAUX EN GROUPE

Cinq groupes de travail ont été mis en place et ont examiné tous les mêmes questions fondamentales relatives au rapport EDF et son processus, à savoir : Quel est l'état des forêts ? Quels sont les valeurs de la forêt pour la population et les décideurs de la région ? Comment est ce qu'on va utiliser ce rapport et les futurs rapports EDF ? Quelle est l'audience visée par l'EDF ? Le président du comité scientifique, Robert Nasi et le représentant de la facilitation du Partenariat sur les Forêts du Bassin du Congo, Christophe Besacier ont été chargés de récapituler et faire des commentaires sur les rapports des groupes de travail et d'une façon générale sur le déroulement de la première journée.

Récapitulation de la journée et réflexion du comité scientifique, par Robert NASI

Points divers

- Comment utiliser la masse d'informations disponibles dans les inventaires forestiers anciens et récents pour alimenter le document sur l'état des forêts - EDF ? (représente probablement plus de 35 millions d'hectares)
- Comment intégrer prendre en compte les activités de l'ensemble des partenaires du PFBC (par ex. OIBT, GTZ, administrations nationales...) dans l'EDF ?
- Il est intéressant de voir que l'on peut fédérer des intérêts divergents autour d'un même produit (EDF). Le processus de réalisation, mise à jour de ce document pourrait ainsi servir de plate-forme de dialogue et de concertation entre certaines catégories d'acteurs aux agendas opposés
- Existe-t-il vraiment à ce jour une véritable approche/compréhension de la notion de paysages (landscapes) ou bien n'avons-nous qu'une juxtaposition de types d'utilisation des terres mises bouts à bouts ?
 - Je pense que pour l'instant aucun des landscapes n'a réellement été considéré comme une entité et ce, pour diverses raisons, dont : la non-légitimité du responsable de landscape vis-à-vis des autres acteurs, l'absence d'institutions de gestion au niveau du landscape....
- Quelle est la valeur ajoutée des paysages ?
 - Je crois qu'il y en a une mais que, pour l'instant, elle n'est pas réalisée parce que les landscapes n'ont pas vraiment été abordés dans leur entièreté.

Sur le document EDF dans son état actuel

Général – structure globale du document

- Absence et/ou dilution de l'information concernant les aires protégées dans les documents « landscapes ». Il manque un état des lieux des aires protégées du bassin du Congo : non seulement leur liste, leur description (superficies, espèces, valeur de biodiversité, menaces...) mais aussi, sans exhaustivité :
 - -l'avancement de leur gestion, la présence d'un plan d'aménagement,
 - -la responsabilité de leur gestion et la présence de partenaires,
 - -le nombre de personnel contractuel/permanent de l'Etat/sur projet
 - -les budgets actuellement mis en œuvre
- Il conviendra d'homogénéiser le document à la fois pour la terminologie mais aussi pour les données quantitatives (choix d'un référentiel unique pour les surfaces en forêts, cohérence d'un chapitre à l'autre, etc.)
- Il manque en l'état une section de quelques pages qui donnerait « l'état des forêts »
- Pour l'instant il n'est pas possible de montrer la valeur ajoutée des « landscapes » - Il faudrait avoir des éléments, indicateurs « hors landscapes » pour servir de témoin
- L'information est dense mais n'est pas hiérarchisée ; il n'est pas aisé pour un lecteur non informé de voir ce qui est réellement important
- Le document n'est pas assez « politisé ». Il manque des analyses des rapports de force et des jeux de pouvoir

Chapitres transversaux

- Pour les chapitres déjà disponibles
 - Législation : il faudra renforcer la partie concernant la législation « environnementale » (faune, chasse...)
 - Filière bois : mettre à jour et homogénéiser les données, replacer la synthèse en début de chapitre avec une petite introduction, faire des fiches par pays
 - Acteurs : compléter et revoir la structure du chapitre afin d'éviter les répétitions, envisager la possibilité de fiches
 - Dimension environnementale de l'exploitation forestière : mettre à jour
- Il manque une section ou un encadré sur la certification
- Il manque une section ou un encadré sur l'aménagement forestier
- Il conviendrait d'envisager un chapitre sur la faune en tant que ressource (chasse, pêche) essentielle et filière économique importante
- Pour une version ultérieure de l'EDF, les thématiques suivantes devraient être abordées
 - PFNL végétaux
 - Foresterie communautaire et processus de décentralisation
 - Changement climatique

Chapitres « landscapes »

- Documents encore largement incomplets et disparates
- On ne trouve pas la vision globale de l'ensemble des landscapes
- Certaines des affirmations des documents sont au mieux des jugements de valeur discutables au pire des assertions non prouvées scientifiquement
- La bibliographie est très largement incomplète
- La gestion des ressources naturelles (GRN) est abordée quasi-uniquement sous l'angle de la conservation ce qui paraît un peu réducteur
- L'exploitation forestière est singularisée ce qui est normal compte tenu de son importance mais il manque les autres industries extractivistes (minéral, pétrole...) et les potentiels de l'ensemble de ces industries en matière de conservation
- Les aspects de gouvernance de la GRN sont très hétérogènes d'un landscape à l'autre et souvent « naïfs »

- Il manque une section qui analyse les infrastructures socio-économiques dans les landscapes.

Quelques réflexions sur les comptes-rendus des groupes de travail

- On retrouve une vision « partagée » du document malgré une difficulté réelle à l'exprimer d'une façon cohérente
- Une approche synthétique du travail des groupes peut s'organiser autour de 4 questions principales :
 - Vision (à la réalisation de laquelle doit concourir l'EDF) :
Maintenir des forêts qui permettent de conserver la riche biodiversité des forêts d'Afrique Centrale, aux nations de se développer et d'assurer le bien-être des populations locales
 - Quel processus d'élaboration pour l'EDF ?
 - Une grande partie des manques du document actuel sont liés à une absence ou à un manque de concertation – communication (entre acteurs des landscapes ; entre landscapes ; entre partenaires du PFBC ; entre comité de rédaction et rédacteurs....)
 - Il faut absolument faire un travail de simplification et de choix d'un ensemble d'indicateurs (qui indiquent quelque chose) qui soient renseignés pour les landscapes, mais aussi sur le reste des forêts (au niveau national)
 - Sur le court terme une approche projet (type observatoire des forêts) pourra assurer la poursuite des travaux mais à moyen terme une internalisation dans une structure régionale s'impose
 - Pour qui ?
 - « toutes les parties prenantes de la conservation des forêts »... ce qui veut dire des communautés locales aux plus hautes sphères de l'état, de prendre en compte intérêts locaux (développement) et internationaux (conservation)...
 - le nombre et la diversité des destinataires impliquent de préparer différents documents plus ou moins synthétiques sur la base d'un document complet
 - Quel type de produit ?
 - Document complet risque d'être trop gros et peu utilisé – envisager un document plus court (50p.) basé sur des indicateurs commentés et complété par un CD Rom interactif
 - EDF doit fournir une baseline et des indicateurs qui permettent de suivre les évolutions de l'EDF (dans et hors landscapes)
 - Produit doit être pratique et utilisable par les utilisateurs concernés → probablement plusieurs produits

Commentaires de Mr Christophe Besacier sur la première journée de travail :

1. Vision du CFBC
 - a. Logique de conservation et de gestion durables des écosystèmes forestiers du BC
 - b. Besoin de mieux valoriser les expériences dans les landscapes
2. Notion de landscape est intéressante pour rendre cpte des activités dans les territoires. Avoir en tête que certaines données doivent être présentées de manière transversale. Proportionner les deux parties ; corps et annexes.
3. Forme : nécessité d'améliorer le document : ajouter cartes, tableaux, etc.
4. Mettre en annexes certains éléments plus détaillés.
5. Format pas idéal mais il faut très clairement se prononcer sur les améliorations possibles du document au regard des TdR du départ sans affecter les échéances établies.
6. Ne pas s'interdire comment l'on procédera par la suite. Mettre en place une organisation.
7. Que ce document crée un vrai partenariat sur le terrain.

Deuxième journée – le 16 mars 2006-05-09

Plusieurs communications techniques ont été entendues pendant la matinée (voir ordre du jour en annexe). Sinon la plupart de la journée été consacré au travail en groupes. Ces groupes étudier un nombre d'aspects transversaux de l'EDF et leur travail fut débattu en séance plénière en fin de journée

En milieu de la journée M. Christophe Besacier, représentant de la facilitation du CBFP était obligé de quitter l'atelier. Avant son départ il a fait part de quelques réflexions sur le processus EDF, 2006. en suite le modérateur et le rapporteur ont soumis à l'atelier une proposition de synthèse des délibérations de la journée qui a été retenu après débat en séance plénaire.

Commentaires de M. Besacier

1. Gestion durable / Landscape / CBFP

L'objectif est d'assurer une gestion durable et la conservation des écosystèmes forestiers en prenant en compte le nécessaire développement économique/social des populations.

L'enjeu de protection dans et hors des Aires Protégées justifie une approche intégrée et le concept de landscape « Parcs régionaux ». Cette approche est intéressante dans le cadre de la gestion « intégrée » des territoires et permet de :

- Valoriser les résultats acquis sur ces sujets dans les landscapes : expérience concessions aménagées (éventuellement certifiées) avec WCS, WWF, expérience sur les volets de gestion de la faune, etc...
- Appréhender des éléments qui ne sont identifiables qu'au niveau national/régional : situation relation Aire Protégée/Aménagement/Certification. Permet de décrire le réel degré d'intégration dans les landscapes.
- Valoriser les « expériences » réussies de partenariat pour montrer que l'on avance sur le terrain dans les landscapes malgré les divergences de vue/intérêts. C'est une nécessité car on constate que le Partenariat est difficile entre acteurs avec intérêts divergents.

2. Consensus sur la nécessité d'avoir une vision à plus long terme 2020/2030

Exercice prospectif / Scénario de développement « durable » du Bassin du Congo pour le CBFP pour ensuite pouvoir réaliser un document SOF Full Size régulièrement produit pour suivre l'évolution de la « situation » par rapport au scénario de référence vers lequel on souhaite aller à long terme tous ensemble au sein du CBFP.

3. Consensus sur nécessité de décliner le rapport EdF en Document Monitoring / Suivi pour les 2 ans/3ans pour une gamme de lecteurs variés.

I. Clarifier la forme du rapport Full Size 2006

1. Consensus sur la nécessité d'améliorer/d'enrichir largement le document avec illustrations, synthèses, cartes, ... et de faire évoluer légèrement la forme prévue initialement (conserver équilibre aspect transversaux/landscape de la version originale).

2. Consensus sur la diversité des publics concernés par un SOF Full Size : faire un SOF Full Size 2006 avec une forme alternative l'atelier doit donner des indications claires sur :

- Forme 2006 : formes ultérieures
- Délais à ajuster pour aboutir d'ici juin 2006, pour cette version à un produit acceptable (calendrier)
- Modalité de travail pratique pour version 2006
- Piste pour clarifier/améliorer le processus ultérieur

Quelques pistes de réflexion :

SOF Full Size n° 2: forme ideale??
Document + bref pour les 2/3 ans ?
Annexe avec CDROM + riche en données / interactif
Mise en ligne Site Web PFBC
Prévoir les produits adaptés aux populations, au grand public, aux pays donateurs, ...
Réfléchir au dynamisme de remontée du terrain des producteurs primaires d'information dans des logiques d'observatoires.

ANALYSE / SENTIMENT SUR DYNAMIQUE EN COURS

- Les difficultés / complexité du processus rencontré pour SOF Full Size : illustre les difficultés du principe CBFP sur le terrain/landscape/locale...Le manque de communication entre acteurs est encore très fort malgré les efforts de concertation des facilitations successives USAID, France ; dans ce contexte.
- Le SOF Full Size (exercice forcé collectif des acteurs membre du CBFP) se confirme donc comme un élément fédérateur au sein du CBFP. Il doit associer la COMIFAC, les ONG, le secteur privé. Sur cette question du partage d'information on doit réfléchir à une collecte d'information plus adaptée au SOF Full Size Idéal (Indicateurs)
- Réfléchir à la fin de cette atelier sur comment mieux actualiser l'information au niveau landscape autour d'indicateurs communs entre différents acteurs : gestionnaires aire protégée, concession forestière, minière et autres ; ONG internationales, ...

Responsable de landscape devrait dès à présent :

1. Clarifier leur objectif de collecter des données sur le terrain avec tous les acteurs du landscape, avec peut-être un meilleur équilibre entre le suivi dans les aires hors protégées.
2. Chercher à valoriser les partenariats réunis au sein de leurs landscapes (ONG/Administration ; ONG/Privé ;...)
Si on n'est pas capable de mettre en commun des données/des méthodes de travail de terrain,...Il n'y a pas de réel partenariat. La réussite du CBFP sur cette dynamique SOF Full Size sera donc révélateur de l'efficacité du CBFP type II.
En effet, on s'aperçoit que lorsque l'on essaye de communiquer « ensemble » sur SOF Full Size, Etudes de Cas « Partenariat réussis », landscapes ; les divergences de vue/préoccupations/agenda propre des différents acteurs est exacerbé.

Un effort sur ce sujet est nécessaire de la part du CBFB, de la facilitation française et des facilitations ultérieures, car l'EdF est fondamental pour le succès du CBFP.

Il est probablement nécessaire de prévoir des moyens supérieurs sur ces aspects dans nos programmes.

Points saillants et recommandations/suggestions de la journée – Synthèse du modérateur

1. Insuffisance des connaissances hors des concessions engagées dans le processus d'aménagement ainsi que dans les aires protégées.
2. Faible participation des institutions nationales et des populations dans les prises de décisions.
3. La gouvernance est faible (manque de capacités nationales, manque de retour des bénéficiaires de l'exploitation des ressources (retour des taxes)).
4. La nécessité de concilier la loi moderne et les coutumes.
5. Il y a insuffisance de collaboration entre acteurs.
6. Manque de diffusion des informations existantes.
7. Faibles participation des institutions nationales dans l'EdF : questionnaires complexes, responsables pas clairement identifiés, manque des mécanismes pour les impliquer dès le départ etc.

8. Manque d'informations sur les mécanismes de coordination fonctionnels.
9. Manque de lisibilité des rapports sur les paysages.
10. Trop d'indicateurs trop détaillés, ne tenant pas compte de jeu d'indicateurs existants.
11. La nécessité de réduire le taux de la dégradation de la forêt et la perte de la biodiversité à travers l'augmentation de la capacité de gestion de ressources naturelles au niveau local, national et régional.
12. Au niveau paysage, prendre en compte les spécificités (ex. faune/flore/habitat endémiques etc.)
13. Encourager et tester les approches méthodologiques innovatrices et diversifiées (ex. données socio-économique/prélèvements de viande de brousse)
14. Encourager une approche incluant d'autres groupes taxonomiques (ex. invertébrés etc.)
15. Prendre en compte les indicateurs globaux utilisés dans d'autres forêts tropicales, pour informer le choix des indicateurs selon l'approche hiérarchisée.
16. La nécessité de standardiser l'évaluation des menaces qui pèsent sur les ressources de faune sauvage au niveau régional et les interventions à mener.
17. L'intérêt de valoriser la consultation et la collaboration des villageois dans la gestion des ressources.
18. La nécessité de mieux intégrer l'approche participative en prenant en compte les attentes de toutes les parties prenantes dans et en dehors des landscape.
19. Les méthodes en sciences humaines sont souvent mal connues et marginalisées dans l'approche landscape.

I.

II. Recommandations/suggestions

1. Quantifier dans le rapport EDF les ressources humaines formées disponibles (aménagistes, biologistes, anthropologues, géographes, économistes, sociologues, forestiers, etc.) ainsi que leur valorisation.
2. Montrer dans quelle mesure le rôle régalien de l'Etat est réhabilité ainsi que la manière dont ce dernier s'approprie de la gestion des ressources naturelles tant au niveau de la production, de l'utilisation et de la diffusion d'informations que du suivi de l'exploitation des ressources et de leur contrôle.
3. Montrer la tendance de l'intensification de la formation forestière à tous les niveaux (cadres, techniciens, corps de métier, etc.) ainsi de la qualité de cette formation au niveau des institutions existantes (ERAIFT, ENEF, DSCHANG, etc.).
4. S'assurer que les capacités des pays sont renforcées dans les domaines de la formation et de la gestion des ressources (cas de la RDC : absence d'institutions de formation forestière de niveau supérieur et universitaire depuis plus 20 ans).
5. Trouver des indicateurs à même de permettre de vérifier la bonne gouvernance en vue de proposer des revues institutionnelles là où la gestion des ressources naturelles est faible.
6. Evaluer le niveau fonctionnel du réseautage existant au niveau national et sous régional (RIFFIAC, RAPAC, GRASP, OCFSA, EFADD, COCOSI, CoCoCongo, SYGIAP, etc.).
7. Apprécier dans la mesure du possible la tendance de la volonté politique des Etats en ce qui concerne leur meilleure prise en compte des problématiques forestières et environnementales.
8. Accélérer les processus de mise sous aménagement des concessions forestières et aires protégées qui ne le sont pas encore.
9. Prévoir des inventaires plus légers mais cohérents avec ceux menés dans les concessions sous aménagement (pour les zones banales et communautaires).
10. Mesurer l'implication des populations à tous les niveaux de la gestion durable (définir les indicateurs stratégiques et mesurables)
11. L'aménagement durable doit contribuer à la lutte contre la pauvreté et au développement des populations rurales.

12. S'assurer du suivi des conditions sanitaires, de la prostitution, de l'éducation, etc. en se référant tant que faire aux objectifs du millénaire.
13. Obligations de mise à disposition des informations financées sur fonds publics (raisons légales et éthiques ; risques de répétition inutiles)
14. Améliorer la collaboration et créer des synergies entre les acteurs du secteurs forestier (comité de concertation et de coordination à différent niveaux : national, multisectoriel, paysage). Exemple : COCOSI, COCOCONGO, Comités du tri national de la Sangha
15. Pour le prochain EdF, mettre en place un mécanisme permettant la participation des tous les acteurs : mettre en place les bases nationales (capacité, moyens financiers et techniques) et nommer les responsables de la collecte des données pour les prochains EdF, en liaison avec le futur Observatoire des Forêts.
16. Identifier les mécanismes de coopération qui existent dans les paysages.
17. Dans les rapports sur les paysages, structurer les informations concernant les actions qui y sont menées : aires protégées, concessions forestières et minières, zones communautaires.
18. Dans la sélection des indicateurs, se baser sur les indicateurs internationaux reconnus. Exemple : OAB/OIBT, FSC pour la gestion durable des forêts de production.
19. Pour chaque paysage, retenir un programme de suivi de grands mammifères (éléphants, grand singes, espèces chassées), afin de mesurer les tendances et les changements, suivant notamment une approche hiérarchisée – qui reflète le niveau de la capacité de chaque paysage, et une standardisation et vérification de la qualité de données, la capacité de détecter les tendances, et une analyse de coût/bénéfice selon les approches différentes (par un comité technique).
20. Adapter les méthodologies en sciences humaines pour répondre aux objectifs de gestion durable des ressources (Dialogue entre les disciplines).
21. Recourir aux indicateurs qui intègrent la gestion participative (PV de réunions avec les communautés).
22. Améliorer l'accès à l'information des populations locales sur les différentes lois qui régissent la gestion des ressources naturelles (Chasse, PFNL...). Vulgarisation du code forestier par exemple...
23. Mener les inventaires des investissements socio-économiques au niveau des villages.
24. Identifier tous les projets locaux pour la gestion des ressources naturelles ou de développement.
25. Identifier les services de l'Etat dans le landscape et analyser leur qualité.
26. Faire le suivi des mouvements des populations (migration / immigration).
27. Etudier les perceptions des populations sur leur conditions de vie (voulez-vous que vos enfants restent ici ou ailleurs?).
28. Etudier l'évolution de la culture matérielle au niveau des villages (changement du mode de vie des populations par rapport à l'introduction des nouveaux outils de production... tronçonneuse, tel. cellulaire, tracteurs...).
29. Etudier les changements des activités économiques pour comprendre la dépendance des populations vis-à-vis des ressources naturelle.

Troisième journée – le 17 mars 2006

La plupart de la journée fut consacrée aux séances de travail en groupes et à la discussion et rédaction des conclusions et recommandations de l'atelier. Cependant certaines des communications techniques (voir l'ordre du jour en annexe fut entendu dans la matinée). Pour faire avancer le débat quelques groupes de travail ont été constitués pour étudier certaines questions clefs. Le premier groupe étudier la question de l'approche paysage. Il est arrivé aux conclusions suivantes :

Suivi des paysages :

**Le groupe s'est adressé à la question - Qu'est-ce que l'on entend par « suivi des paysages » ?
Comment mesure-t-on les progrès à l'échelle d'un paysage ?**

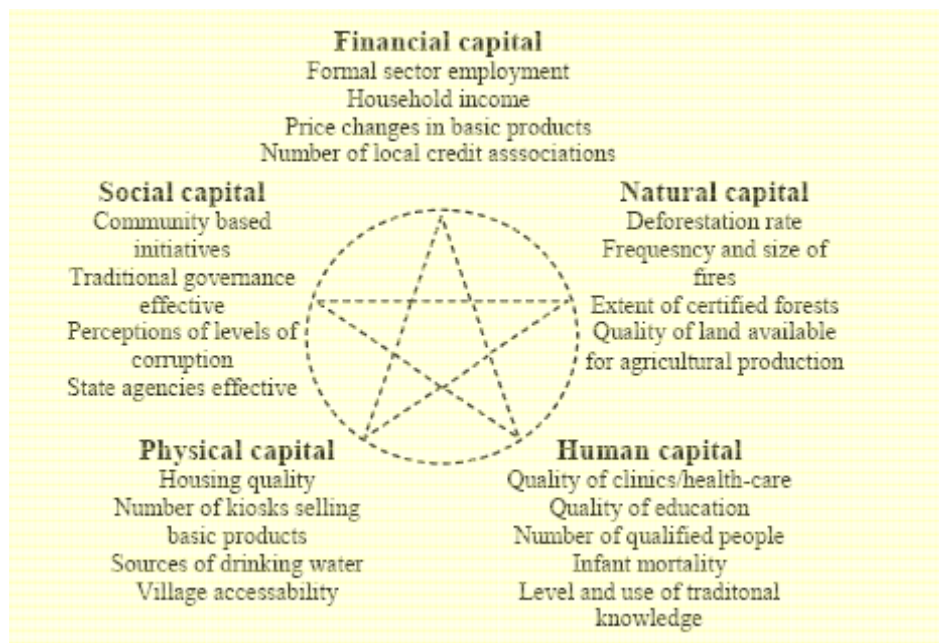
Recommandations de « base »

Extraire un ensemble d'indicateurs pertinents et suffisamment informés pour l'ensemble des paysages afin de fournir les éléments à une section « Suivi des paysages » dans les futurs EdF. On pourrait envisager un « league table » pour les paysages. Les indicateurs sélectionnés doivent être pratiques, pertinents et indiquer un ou plusieurs changements de l'état des paysages, leur niveau de confiance doit être indiqué.

Considérations pour le futur

Quel que soit le cadre conceptuel utilisé, le suivi n'aura de sens que s'il est défini en fonction d'un ensemble d'objectifs négociés et acceptés au niveau du paysage. La définition de tels objectifs devient donc la priorité.

Utilisation du « sustainable livelihood framework » en tant que cadre conceptuel pour mesurer les évolutions au niveau d'un paysage vis-à-vis des valeurs locales et comme base de négociation entre les différents acteurs. Définir un niveau acceptable de changement (un capital ne doit pas prédominer...). Compléter par une série d'indicateurs qui représentent les valeurs globales de la biodiversité car celles-ci ne transparaissent pas en général (sauf sous la forme de services environnementaux) vu du niveau local.



Nous devons obtenir un accord autour de ce qui doit constituer la « baseline », pas en termes de mesures mais en terme de « contenu » sur la base de la liste d'indicateurs acceptés lors des discussions précédentes et cohérents avec le cadre conceptuel proposé. Penser aux implications

de la mise en place de ce nouveau cadre par rapport à ce qui est actuellement en cours ou en préparation par les partenaires (ex : CARPE...)

Un deuxième groupe de travail se focalisé sur la question de la méthodologie à employer pour le suivi de l'évolution de la biodiversité.

Ce groupe « biodiversité » arrivé à la conclusion qu'il faudrait mettre en œuvre un groupe technique de conseil pour aider à valider les méthodes utilisées. Il proposait la constitution d'autres groupes des spécialistes, venant de divers disciplines, (sciences sociales, économie etc...) pour enrichir le débat méthodologique. Le comité scientifique où éventuellement le comité de pilotage devrait envisager la formation de ces groupes de conseil (voir l'expérience de MIKE) et définir leur mandat ?

Un troisième groupe de travail visé à étudier les aspects pratiques de la complétion de l'EDF 2006 et les axes prioritaires des rapports prévus pour 2006 et 2007. Ce groupe a été également chargé d'identifier les lacunes dans le rapport 2006.

- **Restructuration de rapport**

- Partie principale (30-40pp) – vision d'ensemble qui constitue un sommaire exécutif
- Partie annexe (160-180pp) – plus volumineux qui constitue les données de base et les paysages

Calendrier de la rédaction de rapport 2006

- 1 Avril: compilation des informations complémentaires sur les paysages (fiches navettes)
- Avril: harmonisation et 'redrafting'
- Mai: traduction et correction de la version français/anglais
- Juin: Mise en page et production
- 30 Juin: Production de rapport (version papier)

Processus pour les années à venir

- Tous les deux ans: 'factsheet' destinée aux groupes cibles (e.g. attirer l'attention des décideurs) sur les questions urgentes
- Chaque année: remplir les indicateurs au niveau de paysage afin de créer un processus d'automatisme pour la publication de la prochaine rapport

Lacunes 2006

- Produits forestiers non ligneux
- Chasse

- Dimension humaine (la gestion communautaire)
- Rôle des sociétés civiles
- Services environnementaux
- Définition de l'approche 'landscape'
- Manque de cas d'études et les leçons apprises ('lessons learned')
- Écosystèmes aquatique (notamment le fleuve Congo et les bassins versantes)
- Mieux développer les activités de chaque paysage pour chaque zone d'usage (aire protégée, zone d'extraction, zone communautaire) sous le titre de gestion durable des ressources naturelles (selon les Résultats Intermédiaires de la Matrice de CARPE)
- Acteurs 2006: ajouter un paragraphe sur l'état et la mécanisme de coopération au niveau de paysage
- Questionnaire à être ventilé aux responsables de paysages (a compléter AVANT le 1 Avril)

Propositions pour 2007

- Les indicateurs
 - Réduire et simplifier le nombre des indicateurs pour s'assurer qu'ils soient mesurables
 - Responsabiliser autant que possible les acteurs locaux dans tout le processus de fourniture de données en vue de la rédaction de la rapport
- Renforcement de la dimension humaine et sociale
 - Vision globale sur le bassin du Congo
 - Encart sur les études de cas (leçons apprises) pour une replicabilité et une échange d'information
- Services environnementaux
- 3 grands thèmes pour la rapport 2007, base sur l'approche matricielle (voire aussi la matrice CARPE):
 - Gestion des aires protégées/faune
 - Gestion des concessions forestières et d'autres formes d'exploitation
 - Gestion communautaire
 - Gestion des eaux/bassins versantes
- Pour chaque thème, développer les fonctions transversales suivantes:
 - Biologiques/écologiques
 - Économique
 - Social/humaine
 - Culturelle
 - Institutionnelle
- Pour chaque case de la matrice, identifier une série des indicateurs mesurables pour le suivi des tendances (y compris les graphiques, les cartes et les tableaux)

La deuxième partie de la journée fut consacrée au débat d'une synthèse des conclusions et recommandations élaborée par le facilitateur sur la base des points saillantes des journées une et deux et du travail en groupe de la troisième matinée. La synthèse du facilitateur fut modifié sur la base des discussions en groupes – modifications qui à eu lieu après la clôture de l'atelier. La version finale de ces conclusions et recommandations finales fut vérifié et corrigé par le comité de pilotage par communication électronique et adopté par ce comité. Les conclusions et recommandations ainsi approuvées par le comité de pilotage sont les suivantes.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS GENERALES

Conclusions

1. Importance de l'EdF

Le monitoring de l'état des forêts et des actions qui sont menées est nécessaire pour signaler les problèmes mais aussi pour témoigner des progrès vers une gestion durable des forêts du Bassin du Congo.

L'EdF doit avoir pour objectif prioritaire de produire des informations utiles pour les décideurs à tous les niveaux. Le document doit aussi répondre aux besoins de la communauté scientifique et de la sensibilisation du grand public.

La valeur de la forêt est économique et écologique mais aussi sociale et culturelle. L'EdF doit évaluer le progrès dans tous ces domaines, dont les progrès dans l'application des mesures visant à améliorer les conditions de vie des populations rurales. Ce document doit en particulier faire ressortir les impacts des projets sur les populations humaines dans les différents paysages.

2. Rôle fédérateur de l'EdF

Le processus de réalisation de l'EdF a permis aux partenaires du PFBC de travailler ensemble autour d'un produit commun.

Pour guider le PFBC, il faudra un EdF dont les partenaires adopteraient et s'approprieraient les indicateurs choisis selon une méthodologie concertée et harmonisée

Le rapport EdF actuel

1. Le rapport EdF est un document qui doit permettre de préciser un « état 0 » des forêts du Bassin du Congo. Il doit être composé de deux parties : 1) des tableaux d'indicateurs sur l'état des forêts, les pressions et les réponses apportées aux échelles de la région, des pays et des paysages (accompagnés de graphiques et de cartes); 2) une partie narrative présentant les informations de base et expliquant les données présentées dans les tableaux d'indicateurs.
2. La préparation de l'EdF 2006 a révélé le manque de communications entre les contributeurs (entre partenaires au sein d'un même paysage ; entre le Comité et les contributeurs ; entre auteurs des chapitres thématiques et contributeurs aux paysages et aux indicateurs). De ce manque de communication a découlé un manque de clarté quant aux objectifs poursuivis, à l'audience du rapport et aux éléments demandés.

Recommandations :

- Les informations et les textes doivent être mieux circulés entre les structures et les intervenants impliqués dans la rédaction, en particulier au niveau des paysages.
 - Présenter les actions transversales menées dans les paysages.
3. Les indicateurs sont trop nombreux et le processus de collecte des données n'est pas standardisé.

Recommandations :

- En vue de l'opérationnalisation du rapport, il faudra mettre sur pied un Comité de pilotage pour évaluer le choix d'indicateurs.
- Ce comité devra clarifier la définition des indicateurs retenus et préciser une méthodologie de collecte des données, concertée et harmonisée.
- Dans la sélection des indicateurs, il serait souhaitable de se baser sur les indicateurs internationaux reconnus. Exemple : OAB/OIBT, FSC pour la gestion durable des forêts de production.
- Pour les indicateurs pour lesquels cela sera possible, il faudra identifier les cibles quantitatives et temporelles.
- Les indicateurs devraient rendre compte de l'historique de chaque paysage de manière standardisée.
- Si un jeu d'indicateurs communs sera nécessaire, les indicateurs des paysages ne seront pas identiques entre eux.

4. Le rapport doit être adapté à un public large.

Recommandations :

- Il est nécessaire de produire un rapport plus synthétique de 30 à 40 pages au maximum, simple, lisible, illustré.
 - Le document devrait être présenté sur un support interactif site web ou condensé accompagné d'un CD (détaillé).
5. Le rapport contient beaucoup de bonnes informations, mais il y a encore des lacunes et pas assez d'harmonisation dans la présentation et dans le contenu.
6. Les informations sont excessivement narratives ; les données quantitatives sont insuffisantes et ne sont pas spatialisées.
7. Le rapport tend à focaliser l'attention sur les espèces phares alors que l'on devrait prendre en compte un plus large éventail d'espèces. Aussi, les données existantes dans le cadre du programme MIKE et du partenariat GRASP, notamment celles contenues dans l'Atlas sur les Grands Singes devraient être capitalisées par le rapport.
8. Il y a très peu des données socio-économiques et celles-ci ne permettent pas un suivi à long terme comme le veut ce document.

Recommandations :

- Les indicateurs doivent inclure ceux de la biodiversité, du couvert forestier, des aspects socioéconomiques et de gouvernance.
- Présenter les impacts sur les populations locales (emploi, santé, infrastructure, etc.).

9. L'approche paysage est insuffisamment présentée et valorisée.**Recommandations :**

- Mieux définir le concept de paysage et montrer sa valeur ajoutée.
- Mieux présenter la vision stratégique du PFBC.
- Présenter une vision d'ensemble des paysages, permettant de décrire leur représentativité (entre paysages et par rapport à l'ensemble du Bassin du Congo).

10. La profondeur historique, l'évolution dans les paysages sont insuffisamment documentés.**Recommandations :**

- Nécessité de capturer l'historique, les objectifs et la dynamique de partenariat dans les paysages : différents niveaux d'avancement et maturité.
- Présenter les paysages dans le rapport en fonction de cette maturité (historique et dynamique de partenariat).
- Dans les rapports sur les paysages, structurer les informations concernant les actions qui y sont menées : aires protégées, concessions forestières et minières, zones communautaires.
- En parallèle à ces paysages, mieux décrire les autres acteurs et activités qui influencent le Bassin du Congo et les paysages (hors paysages).

11. Le rapport valorise insuffisamment les succès de certaines actions menées dans la région et dans les paysages.**Recommandations :**

- Il faudra également que le rapport EdF serve de plateforme à des cas d'études et leçons apprises pouvant être duplicables ou adoptables ailleurs. Il est nécessaire dès la version 2006 de les mettre en évidence.

Le futur du processus de mise en œuvre de l'EdF

1. Le rapport EdF 2006 manque d'une vision prospective. Il est nécessaire de développer un exercice complémentaire quant à l'avenir des forêts du Bassin du Congo, par le développement de scénarios, etc. Cet exercice devrait se développer en complémentarité au présent document.
2. La collecte, la gestion et la communication de l'information demeurent des axes importants à considérer dans le processus.

3. La gestion de l'information doit passer par la mobilisation des structures existantes à court terme. A moyen terme, il faudra envisager une cellule de gestion de l'information. Il faudra aussi instaurer ou renforcer la collaboration transversale entre les partenaires travaillant dans les paysages.
4. On a noté en particulier un faible participation des institutions nationales dans l'EdF : questionnaires complexes, responsables pas clairement identifiés, manque des mécanismes pour les impliquer dès le départ, etc.

Recommandations :

- Pour le prochain EdF, mettre en place un mécanisme permettant la participation de tous les acteurs : mettre en place les bases nationales (capacité, moyens financiers et techniques) et nommer les responsables de la collecte des données pour les prochains EdF, en liaison avec le futur Observatoire des Forêts.
- Développer des questionnaires adaptés : nécessité de simplification.

12. La liaison entre les données de terrain et les données satellitaires n'est pas réalisée.

Recommandations :

- Le suivi des changements observés doit faire le lien entre les données de terrain et les données satellitaires.

Il serait souhaitable d'annexer dans les années à venir des rapports thématiques qui traiteraient de sujets collatéraux, par exemple le paiement pour les services environnementaux ; la séquestration du carbone ; les concessions de conservation...

Annexe :

**Ordre du jour de la
Réunion de Validation du rapport sur l'Etat des Forêts d'Afrique
Centrale 2006**

Dates: 15-16-17 Mars 2006
Lieu: Kinshasa (Hotel Memling), DRC
Moderateur : Jeff Sayer

Jour 1: 15 mars

8:30-8:45 Arrivée des participants

SESSION I: INTRODUCTION

9:00-9:15 Vision pour le rapport sur l'Etat des Forêts (EDF)
COMIFAC – *Jonas Nagahuedi*

9:15-10:15 Perspectives Stratégiques du PFBC pour l'EDF
Union Européenne – *Filippo Saracco*
Coopération Française – *Christophe Besacier*
USAID CARPE – *John Flynn*

SESSION 2: LE RAPPORT SUR L'ETAT DES FORETS 2006

10:15- 10:30 Processus du rapport sur l'Etat des Forêts 2006

Jean-Pierre Vande Weghe

10:30-11:00 Pause café

11:00- 12:30 Résumé des résultats du rapport EDF 2006

Acteurs et intervenants : *Norbert Gami*

Législation : *Alain Karsenty*

Exploitation forestière/Aspects environnementaux : *Eric Forni*

Exploitation forestière/Aspects économiques : *Jean Gérard*

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-14:30 Résumé des résultats du rapport EDF 2006 (suite)

Biodiversité : *Steve Blake*

Couverture Végétale, types et changements : *Pierre*

Defourny

14:30-15:30 Réflexions sur le travail de la journée et Aperçu synthétique du comité scientifique du rapport EDF 2006

Robert Nasi

15:30-16:00 Pause café

16:00-17:30 Travaux de groupe : Comment ce rapport représente-t-il l'état actuel de l'état des forêts en 2006 ?

Groupe 1 : Biodiversité

Rapporteur : André Kamden

Groupe 2 : Changement du couvert forestier

Rapporteur : Raymond Lumbuenamo

Groupe 3 : Législation et gouvernance

Rapporteur : Nicodème Tchamou

Groupe 4 : Populations et conditions de vie

Rapporteur : Theodore Trefon

Groupe 5 : Gestion durable de la forêt

Rapporteur : Pierre Methot

Jour 2: 16 mars

8:30-10:00 Présentation des résultats des travaux de groupe et discussions

Session plénière modérée par Jeff Sayer

*SESSION 3: RAPPORT SUR L'ETAT DES FORETS : PERSPECTIVES
D'AVENIR*

10:00-10:20 Données : Collecte et amélioration des données existantes

Couvert végétal/changements par télédétection : *Matt Hansen*

10:20-10:50 Pause café

10:50-12:30 Données : Collecte et amélioration des données existantes (suite)

Gestion durable des forêts: *Bernard Cassagne*

Biodiversité/données terrain: *Patrick Mehlman*

Biodiversité/données terrain: *John Hart*

Enquêtes socio-économiques: *Alejandra Colom*

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-14:30 Données: Accès, disséminations, gestion

EDF et données géospatiales—expérience du Projet SYGIAP
(RDC) : *Carlos de Wasseige*

Aspects nationaux—expérience de l'Atlas Interactif du
Cameroun

Benoit Mertens

Aspects régionaux—FORAF *Philippe Mayaux*

14:30-15:00 Leçons apprises du processus EDF 05/06

Jean Pierre Vandeweghe et discussion plénière.

15:00-15:30 Pause café

15:30-17:30 Travaux de groupe : Affiner et prioritariser les indicateurs EDF

Groupe 1 : Indicateurs institutionnels

Rapporteur : Samy Mankoto—Jacques Tunguni

Groupe 2 : Indicateurs de législation et gouvernance

Rapporteur : Roger Foteu—Eric Forni

Groupe 3 : Indicateurs de gestion durable des forêts

Rapporteur : Charles Doumenge—Jean Pierre Agnangoye

Groupe 4 : Indicateurs de Biodiversité

Rapporteur : Rufin Oko—Emma Stokes

Groupe 5 : Indicateurs socio-économiques

Rapporteur : Martin Tadoum—Theodore Trefon

Groupe 6 : Indicateurs cartographie et suivi des forêts

Rapporteur : Pierre Defourny—Benoit Mertens

Jour 3: 17 mars

8:30-10:00 Présentation des résultats des travaux de groupe et discussions

Session plénière modérée par Jeff Sayer

10:00-10:30 Problèmes émergents et défis dans le Bassin

Robert Nasi

Jeff Sayer

10:30-11:00 Pause café

11:00-12:30 Travaux de groupe : Etapes suivantes pour les rapports EDF
subséquents

Groupe 1 : Lacunes critiques du rapport 2006 et thèmes potentiels
pour le

rapport 2007

Rapporteur : Samy Mankoto

Groupe 2 : Fondations pour construire un outil de suivi (EDF)
durable au

niveau national et régional

Rapporteur : Jean Pierre Vande Weghe

Groupe 3 : Coordination des bailleurs pour EDF 2007

Rapporteur : Eric Forni

Groupe 4 : Le suivi à l'échelle des paysages. *Robert Nasi*

12:30-14:00 Déjeuner

14:00-15:30 Présentation des résultats des travaux de groupe et discussions
Session plénière

15:30-16:00 Pause café

16:00-16:30 Etapes suivantes pour l'EDF : Recommandations de l'atelier sur le processus EDF.
Session plénière

16:30-17:00 Clôture de l'atelier
COMIFAC : Eko
Saracco
Raymond

Revisé le 9 mai 2006 JAS